



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des femmes

Question écrite n° 61994

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le problème du retard de l'âge de la maternité en France qui ne cesse de s'accroître. Selon les statistiques, 16 % des femmes enceintes ont aujourd'hui plus de 38 ans. Ces grossesses tardives augmentent les risques de naissances d'enfants porteurs de malformation ou encore conduit à multiplier les risques d'interruption médicale de grossesse. Malheureusement, cette intervention laisse toujours des séquelles douloureuses et traumatisantes tant chez les couples que chez les équipes soignantes. Il lui demande en conséquence s'il ne pourrait envisager de mettre en place une campagne d'information nationale pour sensibiliser davantage les femmes contre les risques liés aux grossesses tardives.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61994

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2005, page 3439